

Bréviaire de Charles V

Faites – le entrer à la Bibliothèque nationale !

Il appartenait au premier roi ayant souhaité transmettre sa « librairie » à ses successeurs. La BnF fera l'acquisition en mars prochain de ce manuscrit inédit du XIV^e siècle. Tous les dons sont les bienvenus d'ici fin décembre, pour que le bréviaire rejoigne l'institution dont Charles V a esquissé les prémices.

PAR ANTOINE MICHELLAND PHOTOS ANTONIO MARTINELLI



Kara Lennon Casanova, directrice déléguée au mécénat, et Laure Rioust, conservateur des manuscrits médiévaux, présentent le bréviaire et l'inventaire de la « librairie » de Charles V, dans la salle de lecture de la BnF Richelieu. Ci-contre, la miniature représentant le roi en prière devant saint Louis de Toulouse.

Il est déjà sur place, rue de Richelieu, sorti du coffre à titre exceptionnel pour être présenté au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France. Dans la salle de lecture entièrement vide en ce jour de fermeture, Laure Rioust, conservateur des manuscrits médiévaux, et Kara Lennon Casanova, directrice déléguée au mécénat, ouvrent pour *Point de Vue* l'incalculable bréviaire de Charles V à l'usage de la Sainte-Chapelle. Silence religieux, à peine interrompu de chuchotements émerveillés. « Plusieurs signes indiquent qu'il s'agit bien là d'un manuscrit créé pour le roi, glisse Laure Rioust. À commencer par ces trois miniatures représentant Charles V avec quelques traits physiques distinctifs, comme le nez. Nous sommes là aux prémices du portrait naturaliste. Cet ouvrage est tout à fait inédit. Nous n'avions pas connaissance de son existence. »

Jusqu'à ce que son propriétaire actuel, un collectionneur européen, contacte la Bibliothèque nationale, en 2021. « Il aurait pu simplement vendre le manuscrit aux enchères, ce qui aurait été beaucoup plus rapide, mais il a préféré s'inscrire dans une démarche de transmission, précise Kara Lennon Casanova. Il n'est pas rare que des bibliophiles désirent que des pièces emblématiques, ici de l'histoire de la France, trouvent leur place dans une institution publique. »

Le bréviaire de Charles V, justement, est beaucoup plus qu'un chef-d'œuvre du XIV^e siècle. Au même titre que toute la bibliothèque du roi, il est un outil de pouvoir. Les trente-trois miniatures qui l'illustrent sont l'œuvre pour la plupart du Maître de la Bible de Jean de Sy. Une douzaine d'entre elles seulement ont été réalisées par un second enlumineur, le Maître du Livre du sacre de Charles V. Dont celle qui représente le souverain en prière devant les reliques de



la Passion destinées à la Sainte-Chapelle, ce qui tisse un lien symbolique très fort entre Charles V, troisième roi Valois, et Saint Louis, issu de la branche aînée capétienne et commanditaire de cette même Sainte-Chapelle. « Les deux autres portraits du monarque destinataire du bréviaire sont tout aussi lourds de sens, confie Laure Rioust. Le premier le montre en prière devant saint Augustin, père de l'Église, pour mieux dire le caractère sacré de la monarchie. Le second le met en présence de saint Louis de Toulouse, manière de réaffirmer la continuité capétienne, comme avec les reliques de la Sainte-Chapelle, de refonder ainsi l'autorité monarchique, alors que le royaume se débat dans la guerre de Cent ans. » Si cette œuvre inestimable a échappé à tous les inventaires, c'est déjà que les livres liturgiques n'étaient pas conservés dans la tour du Louvre avec le reste de la bibliothèque de Charles V, ils

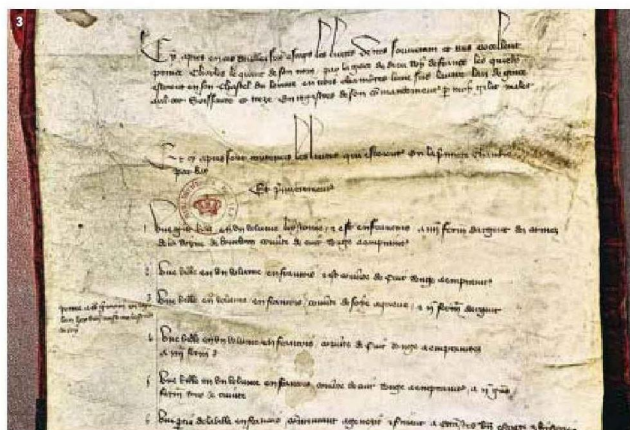
suivaient le souverain dans ses différentes résidences, Vincennes, Saint-Germain-en-Laye, Melun... « Ils étaient dans l'inventaire des joyaux du roi, conservés avec le Trésor, et on se contentait pour eux d'une simple description matérielle, au contraire des livres laïcs, poursuit Laure Rioust. Or, la reliure du bréviaire a été changée par la suite,

sans doute lorsqu'il a rejoint la bibliothèque des Bourbon-Condé et du château d'Anet ».

Charles V est le premier roi à manifester son intention de transmettre sa bibliothèque à son successeur, à ne pas la considérer comme un bien individuel. Il la qualifie de librairie, justement parce qu'elle contient d'autres ouvrages que la Bible ou des écrits sacrés. Au total, elle compte plus de 900 volumes dont parle Christine de Pisan dans son *Livre des faits et bonnes mœurs du sage roi Charles V*. Le monarque a tenu à se constituer un ensemble qui fasse référence. « Il avait ses traducteurs, pour les œuvres majeures qui pouvaient le guider dans sa politique, souligne Laure Rioust. Qu'il s'agisse de *La Cité de Dieu* de saint Augustin, des *Économiques* ou de la *Politique* d'Aristote ou du *Policratique* de Jean de Salisbury, écrit en latin au XII^e siècle. »

Outre les traités politiques, théologiques, astronomiques ou philosophiques, la littérature est également présente dans la bibliothèque de Charles V, avec des œuvres comme *Le Livre des voyages* de Jean de Mandeville, *Artus de Bretagne*, le *Roman de Renart*, *Les Miracles de la Sainte Vierge* de Gautier de Coincy ou *Anseïs de Carthage*, roman de la geste de Charlemagne. En témoigne l'inventaire de 1380, réalisé à la mort de Charles V et propriété aujourd'hui de la Bibliothèque nationale. La volonté du souverain défunt est respectée et ses livres échoient à son successeur. Or, à la suite de ses déboires militaires et de ses crises de folie, Charles VI est conduit à signer le traité

« Le second portrait montre Charles V en présence de saint Louis de Toulouse, manière de réaffirmer la continuité capétienne. »



1. Le bréviaire entre deux des 84 manuscrits de la bibliothèque Charles V détenus par la BnF. À gauche, le *Policratique* de Jean de Salisbury, et à droite, *Le Livre des voyages* de Jean de Mandeville, avec son enluminure en quatre parties. Le rouleau de l'inventaire de la bibliothèque du roi dans sa copie de 1380. 2. La miniature représentant Charles V en prière devant les reliques de la Passion destinées à la Sainte-Chapelle est l'œuvre du Maître du Livre du sacre de Charles V. 3. Gros plan du début de l'inventaire.

de Troyes faisant du roi d'Angleterre son héritier sur le trône de France. À la mort de Charles VI, en 1422, Jean de Lancastre, duc de Bedford, régent du royaume de France au titre du traité, rachète à vil prix la bibliothèque dont a hérité le souverain défunt et l'emporte en Angleterre. Elle est dispersée en 1435, lorsque Jean de Lancastre s'éteint à son tour.

« Très tôt cependant, des rois, princes et grands serviteurs du royaume, comme Charles VII, Louis de Bruges ou, plus tard, Richelieu, Mazarin, Colbert... cherchent à acquérir certains de ces ouvrages qu'ils lèguent ensuite à ce qui sera devenu la Bibliothèque royale. Cela permet aujourd'hui à la BnF de posséder un noyau de 84 manuscrits de Charles V qui sont un peu de l'âme de notre maison. Même s'il faudra attendre Charles VIII pour la transmission systématique de la bibliothèque du roi et François I^{er} pour la véritable création de la Bibliothèque royale et l'invention du dépôt légal. »

Quant au bréviaire, il se peut qu'au lieu d'être raflé par le duc de Bedford, il ait été confié bien plus tôt par Charles V à son frère, Jean de Berry, dont descend Jacques d'Armagnac, lui-même exécuté pour complot et dont la bibliothèque est dispersée au profit de seigneurs fidèles à Louis XI, comme Jean du Mas et Tanneguy IV du Chastel. « On retrouve leurs marques sur certains manuscrits au moment de la vente de la bibliothèque du château d'Anet, en 1724, juste après la mort de sa propriétaire, Anne de Bavière,

veuve de Henri-Jules de Bourbon-Condé. Une chose est sûre, le bréviaire de Charles V est alors acheté par un amateur anglais et restera dans sa famille jusqu'en 2015 où il est vendu, via Christie's, à son détenteur actuel. »

C'est ce collectionneur qui le cède aujourd'hui à la BnF. « Il s'agit d'un accord de gré à gré », souligne Kara Lennon Casanova, directrice déléguée au mécénat. « Le prix de 1,6 million d'euros est celui du marché. Depuis 2012, la Bibliothèque nationale lance une campagne de souscription annuelle. Cela permet au public de participer à notre politique d'acquisition. Tous les montants sont bienvenus, vingt, cinquante euros ou davantage. Aux dons privés s'ajoutent le mécénat d'entreprises, de fondations, les grands donateurs. Beaucoup de donateurs fidèles nous soutiennent. C'est un acte de diffusion culturelle. Nous y faisons aussi participer des influenceurs, Jehan le Brave, Actuel Moyen Âge, Passion Médiévistes... dont les Tweets et les podcasts nous permettent de toucher plus de monde. Nous sommes encouragés par ce début de campagne. Nous espérons recueillir entre quatre et cinq cent mille euros du public d'ici décembre et l'acquisition du manuscrit sera finalisée en mars prochain. »

Alors, les donateurs pourront admirer l'œuvre qu'ils auront permis d'acquérir et qui est un peu la leur. Le bréviaire de Charles V sera exposé pour eux dans la salle Ovale de la BnF avant d'être enfin étudié et de livrer d'incalculables secrets aux chercheurs. Mais ceci est une autre histoire. ●

**FAIRE UN
DON À LA BNF**
Renseignements
par téléphone au
01 53 79 46 60, par
mail : donateur@bnf.fr
**LE BRÉVIAIRE
DE CHARLES V**
sera numérisé sur :
gallica.bnf.fr et
consultable par tous.

